

ville de villeurbanne

DECISION DU MAIRE

REFERENCES

Portant déclaration sans suite du marché n°2025_7973 Acquisition de produits d'entretien, petits et gros matériels, et accessoires de nettoyage nécessaires au fonctionnement des services municipaux de la ville de Villeurbanne – Lot 02 « Produits écologiques dédiés à la restauration »

Décision n°2025-411

LE MAIRE DE VILLEURBANNE

VU : Le code général des collectivités territoriales ;

VU : Le code de la commande publique et notamment les articles R.2185-1 et R.2185-2 ;

VU : La délibération du conseil municipal n°D2024-170 du 1er juillet 2024 ;

VU : La consultation relative au marché n°2025_7973 Acquisition de produits d'entretien, petits et gros matériels, et accessoires de nettoyage nécessaires au fonctionnement des services municipaux de la ville de Villeurbanne – Lot 02 « Produits écologiques dédiés à la restauration » publiée le 04/09/2025 et dont la date limite de remise des offres était fixée au 08/10/2025.

CONSIDERANT : que s'agissant de la consultation citée en objet, la Ville a dû redéfinir son besoin concernant les éléments techniques attendus pour les produits issus de la chimie du lot 02 « Produits écologiques dédiés à la restauration » du marché cité en objet.

CONSIDERANT : que conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, la procédure peut être déclarée sans suite pour motif d'intérêt général comprenant la redéfinition du besoin.

DECIDE

ARTICLE 1 La procédure de passation du marché 2025_7973 Acquisition de produits d'entretien, petits et gros matériels, et accessoires de nettoyage nécessaires au fonctionnement des services municipaux de la ville de Villeurbanne – Lot 02 « Produits écologiques dédiés à la restauration » est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.

ARTICLE 2 L'ensemble des entreprises ayant déposé une offre seront informées de cette décision.

ARTICLE 3 Une nouvelle consultation concernant le présent marché sera relancée selon la même procédure, à savoir la procédure formalisée.

DIRECTION DES AFFAIRES

JURIDIQUES, ASSURANCES, COMMANDÉE PUBLIQUE ET PATRIMOINE

Mairie de Villeurbanne
27, rue Paul Verlaine
Métro gratte-ciel

Téléphone 04 78 03 69 42
Télécopie 04 78 03 68 66

Adresse postale
Hôtel de ville
bp 65051
69601 Villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

- ARTICLE 4** Madame la directrice générale des services de la ville de Villeurbanne est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de la Ville et transmise au contrôle de légalité.
- ARTICLE 5** Outre le recours gracieux qui s'exerce dans le même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la complétude des formalités de notification et de publicité.

Villeurbanne, le 12/12/2025

Cédric VAN STYVENDAEL
Maire de Villeurbanne

